Invitation à une activité de formation continue

Titre: Congrès Jean-Guy Brochu

No d'activité: 79393

Date: mardi le 02 novembre 2021

Lieu: Hotel Delta Trois-Rivières

Coordonnées:

Objectifs

Abc de l'aide médicale à mourir

Dr Gaétan Bégin

- 1. Identifier les critères d'admissibilité à L'AMM ainsi que les changements dans la loi encadrant cet acte;
- 2. Se familiariser avec les formulaires et les procédures de l'AMM;
- 3. Reconnaître les organismes ou individus pouvant aider le médecin lors d'une demande AMM (GIS, tutorat/parrainage).

Acné rosacée et les autres dermatites du visage Dr Steve Mathieu

- 1. Reconnaître les manifestations cliniques de l'acné rosacée;
- 2. Établir un diagnostic différentiel des dermatites du visage (acné, masque acné, dermatite péri orale etc.);
- 3. Initier le traitement (pharmacologique et aussi conseils pour soins du visage);
- 4. Référer en spécialité les case le nécessitant.

La gestion des valvulopathies cardiaques »

Dr Anne-Marie Lafrenière

- 1.Déterminer les indications de dépistage des valvulopathies cardiaques
- 2. Énumérer les différents types de valvulopathies et leurs étiologies
- 3. Interpréter le rapport d'échographie cardiaque en lien avec les valvulopathies
- 4. Assurer le suivi des valvulopathies ne nécessitant pas de suivi spécialisé (fréquence des contrôles, précautions, prévention de complications)
- 5.Référer en spécialité (cardiologie ou médecine interne) les cas de valvulopathies nécessitant une évaluation/ suivi en 2e ligne et leurs degrés de priorité

Approche envers la communauté autochtone dans un contexte de soins de santé Dr Samuel Blain et monsieur Pierre Picard

- 1. Identifier les étapes menant à la sécurisation culturelle;
- 2. Connaître, en bref, l'histoire et les différentes nations autochtones;
- 3. Reconnaître la pertinence de l'adéquation culturelle dans l'intervention médicale auprès des personnes et des communautés autochtones

La Fibromyalgie, où en sommes-nous en 2021?

Dr Rose-Frédérique Desfossés



- 1) Diagnostiquer la fibromyalgie en fonction des critères reconnus à l'aide de l'anamnèse et de l'examen physique
- 2) Définir la prévalence de la Fibromyalgie
- 3) Établir la physiopathologie de la Fibromyalgie selon les connaissances actuelles
- 4) Traiter la Fibromyalgie avec les différentes modalités non-pharmacologiques et pharmacologiques reconnues
- 5) Référer les cas complexes en médecine spécialisée ou vers différentes ressources disponibles dans notre région

Mise à jour en cytologie cervicale

Dr Sylvie Bouvet

- 1. Nommer les recommandations actuelles en matière de cytologies de dépistage
- 2. Déterminer les situations nécessitant des dépistages plus fréquents
- 3.Établir une ligne de conduite en cas d'atypies endocervicales ou glandulaires
- 4. Référer les cas nécessitant une colposcopie
- 5. Planifier le suivi par cytologie en cas de test VPH-ADN négatif ou après un congé en colposcopie
- 6. Discuter des indications de la vaccination contre le VPH et reconnaître quelles sont les populations ciblées

Les affections post-covid-19

Dr Pierre Alexandre Ménard

- 1.Identifier les symptômes résiduels post-covid-19 (ou covid longue);
- 2.Élaborer un plan d'investigation selon la symptomatologie;
- 3. Initier le traitement et faire le suivi approprié à la condition;
- 4. Référer en spécialité et aux ressources du milieu les cas le nécessitant

Président de séance :

Horaire

2021-11-02	08:30	09:20	Conférence	ABC de l'aide Médicale à Mourir	dr Gaétan Bégin
2021-11-02	09:20	10:10	Conférence	L'acné rosacée et les autres dermatites du visage	Dr Steve Mathieu
2021-11-02	10:30	11:20	Conférence	La gestion des valvulopathies cardiaques	Dre Anne-Marie Lafrenière
2021-11-02	11:20	12:10	Atelier	Approche envers la communauté autochtone	Dr Samuel Blain et Monsieur Pierre Picard
2021-11-02	13:30	14:20	Conférence	La fibromyalgie, où en somme -nous en 2021?	Dre Rose-Frédérique Desfossés
2021-11-02	14:20	15:10	Conférence	Mise à jour en cytologie cervicale	Dre Sylvie Bouvet
2021-11-02	15:30	16:30	Conférence	Les affections post-covid-19	Dr Pierre-Alexandre Ménard

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 6.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de -



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au https://evaluation.fmoq.org ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à https://padpc.fmoq.org

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.